

Direction générale adjointe
Solidarité Territoriale

Direction de l'Aménagement Territorial

Service Habitat, Urbanisme
et Quartiers Prioritaires

Tél. : 03.59.73. 82.45
nathalie.fagot@lenord.fr

Réf. : DGAST/DAT/SHUQP
DDAT-HUQP202000138
Affaire suivie par : Nathalie FAGOT

Courrier arrivé n°
24 NOV. 2020
Cabinet de
M. Le Président



Monsieur Damien CASTELAIN
Président
Métropole Européenne de Lille
1 rue du Ballon
CS 50749
59034 LILLE CEDEX



20 NOV. 2020

Lille, le

Monsieur le Président,

Cher Damien,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole Européenne de Lille.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Je vous remercie de me faire parvenir deux dossiers relatifs à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et Amicalement

Christian POIRET

Premier Vice-Président en charge des Finances
et de l'Aménagement du Territoire

Compteur de votes de
24 NOV 1954
Cabinet de
M. Le Président